



Conseil de sécurité

Distr. générale
27 mai 2008
Français
Original : anglais

Lettre datée du 23 mai 2008, adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de vous informer que votre lettre du 9 mai 2008 (S/2008/318) et sa pièce jointe concernant le traitement des lettres de crédit concernant le programme « pétrole contre nourriture » ont été portées à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

Ceux-ci prennent note de la proposition, également avancée dans la lettre que le Représentant permanent de l'Iraq m'a adressée le 13 mai 2008, selon laquelle la date limite fixée pour le règlement des questions en suspens serait repoussée au 30 juin 2008.

Les membres du Conseil prennent aussi note de votre recommandation selon laquelle, compte tenu de la proposition du Gouvernement iraquien, le Groupe de travail ferait le point de la situation en juillet 2008. Cependant, vu le temps considérable qu'il a fallu pour mener le programme à son terme de manière satisfaisante, ils souhaiteraient que le Groupe de travail se réunisse à nouveau à une date qui leur conviendra dans le courant du mois de juin 2008, afin de pouvoir communiquer des informations fraîches aux membres du Conseil le plus tôt possible en juillet.

Ils déclarent fermement qu'au vu du rapport que vous devez présenter en juillet 2008, ils prendront à ce moment-là les décisions nécessaires pour régler tous les problèmes en suspens et mettre fin au programme « pétrole contre nourriture » en excluant toute possibilité de prorogation supplémentaire.

Ils engagent fermement le Gouvernement iraquien à faire tout son possible, entre-temps, pour achever sans plus tarder, en liaison avec le Secrétariat de l'ONU, le traitement des lettres de crédit restantes.

Ils prennent également note de la possibilité de virer les fonds inutilisés au crédit du Fonds de développement pour l'Iraq. Tout en sachant que ces fonds sont en principe disponibles et pourraient être virés comme prévu dans la résolution 1483 (2003), ils recommandent de garder tous les fonds inutilisés se rapportant au programme dans le compte-séquestre jusqu'à ce que tous les problèmes encore en souffrance aient été réglés.

Le Président du Conseil de sécurité
(*Signé*) John **Sawers**

